

Musique contemporaine et jazz

Les festivals, caisses de résonance de la création

DOSSIER > PAGE 06

L'ÉDITO

Brûlante actualité



À l'issue de son Assemblée générale annuelle du 23 juin 2016, le Conseil d'administration de la Sacem a renouvelé sa composition pour un tiers de ses membres conformément à ses statuts et m'a fait l'honneur de m'élire président, succédant ainsi à Laurent Petitgirard qui, une fois de plus, a fait preuve durant deux années d'une formidable et compétente activité.

Principaux événements des derniers mois

- La « bataille » des quotas a montré l'efficacité de notre société dans la défense de la chanson francophone sur les radios. Malgré un projet qui visait à diminuer ces quotas de 5% (sur les 40% actuels), nous avons pu négocier avec le ministère de la Culture un compromis qui sauve l'essentiel et protège la diversité. Que tous ceux, très nombreux, qui se sont mobilisés à notre appel soient remerciés, notre directeur général en tête et les administrateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour arriver à ce résultat;
- d'autre part, événement sans précédent dans notre histoire, le Conseil d'administration a voté et fait procéder à un audit des flux financiers de la Sacem. Cet audit confirme la bonne gestion de la société et son investissement dans les évolutions informatiques nécessaires. Quelques pistes de progrès et de contrôle nous sont proposées qui devraient faire avancer encore plus et mieux la modernisation de nos outils de collecte et de répartition.

Dossier « chaud » également

L'entrée du *Boléro* de Ravel dans le domaine public au 31 mai 2016 a suscité la revendication des héritiers d'Alexandre Benois, qui prétendaient que ce dernier était également auteur d'un argument au regard duquel le *Boléro* aurait été créé. Cette demande s'inscrivait dans le cadre d'un dépôt rectificatif qui devait, conformément aux articles 16 des statuts et 39 du Règlement général, être examiné par le Conseil d'administration. Au vu des éléments en sa possession, le Conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, de ne pas accepter ce dépôt rectificatif.

Enfin, dans les mois qui viennent, votre société aura l'obligation de réformer ses statuts, afin d'opérer la transposition de la directive européenne sur la gestion collective du 26 février 2014, en décidant de la création d'un « Conseil de surveillance » et d'autres évolutions dont nous vous tiendrons informés en temps voulu.

Qu'il me soit permis de vous souhaiter, à toutes et à tous, de belles et musicales vacances, en ces temps où la musique devrait pouvoir nous rassembler dans la paix et le plaisir partagé.

Jean-Claude Petit,
compositeur, président du Conseil
d'administration

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

La réforme se met en place

Le RAAP, l'un de vos régimes de retraite complémentaire obligatoire, évolue : la réforme qui entre en vigueur cette année prévoit l'abandon du système de cotisation forfaitaire par classes et son remplacement par une cotisation proportionnelle aux revenus d'auteur **au taux de 4%**. La réforme s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2017 sur les revenus 2016. Néanmoins, sous certaines conditions, vous aurez la possibilité de conserver pendant une période transitoire de dix années la classe de cotisation pour laquelle vous avez opté en 2016. **Pendant la période transitoire (soit du 1^{er} janvier 2017 au 1^{er} janvier 2027), vous ne pourrez plus changer de classe de cotisation.**

Vous ne pourrez que rester dans la classe de cotisation pour laquelle vous avez opté en 2016 ou choisir de bénéficier des dispositions de la réforme. À l'issue de cette période de dix ans, le système de classes de cotisation sera totalement supprimé. **Jusqu'à fin 2016,** vous avez encore la possibilité de changer de classe de cotisation si vous le jugez dans votre intérêt. Faites donc rapidement le point sur votre situation. ●

EN SAVOIR + : CRÉATEURS ET ÉDITEURS / NOTRE ACTUALITÉ / MES SERVICES
POUR ALLER PLUS LOIN... TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE RAAP MODE D'EMPLOI SUR LE SITE DE L'IRCEC WWW.IRCEC.FR

Élection Le nouveau Conseil d'administration de la Sacem



Réunis en Assemblée générale le 23 juin, les sociétaires de la Sacem ont entériné l'élection de celles et ceux qui les représenteront pendant un an.

Le Conseil d'administration 2016-2017 est ainsi **présidé par le compositeur Jean-Claude Petit** et compte trois vice-présidents : **Laurent Petitgirard** (compositeur), **David Séchan** (éditeur) et **Jean-Max Rivière** (auteur). Le Bureau se compose également de l'éditeur **Thierry Communal**, trésorier; du compositeur **Christian Gaubert**, trésorier adjoint; de l'auteure **Arlette Tabart**, secrétaire générale, et du compositeur **Dominique Pankratoff** en tant que secrétaire général adjoint. Également membres du Conseil d'administration, Gilles Amado (auteur-réalisateur), Wally Badarou, (compositeur), Alain Chamfort (compositeur), Jean Fauque (auteur), Caroline Molko (éditrice), Jean-Marie Moreau (auteur) et Thierry Perrier

(éditeur) ont été nouvellement élus par cette Assemblée générale. Précédemment élus en 2014 et 2015, Élisabeth Anais (auteure), Yves Duteil (auteur), Nicolas Galibert (éditeur), Bruno Lion (éditeur) et Marion Sarraut (auteure-réalisatrice) restent membres du Conseil d'administration pour 2016-2017. Selon les statuts de la Sacem, les membres du Conseil d'administration sont élus par les sociétaires pour trois ans (deux ans pour les auteurs-réalisateurs). Les sociétaires sont appelés à renouveler le mandat des administrateurs par tiers et par catégorie. ●

EN SAVOIR + : DÉCOUVREZ LA GOUVERNANCE DE LA SACEM ET TOUTES LES BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR SON SITE WWW.SACEM.FR/GOUVERNANCE.

RÉPARTITION DU 5 JUILLET 2016 Tendances

330,3 M€ ont été traités lors de la répartition du 5 juillet soit une augmentation de **10,74%** par rapport à celle de juillet 2015. Cette progression résulte de collectes globalement en hausse dans le secteur des médias, des droits généraux et du streaming, d'une baisse des taux de prélèvement et de l'accélération du traitement de sommes en attente. ● Les droits en provenance de la **télévision** (169,9 M€) sont en hausse de **15,29%** essentiellement grâce au secteur du **câble**, du **satellite**, de l'**ADSL** et de la **TNT (+22,30%)**. La Sacem répartit pour la première fois de façon totalement individualisée les diffusions de soixante-seize chaînes (84% de la répartition de ce secteur). Le détail des chaînes concernées et les modalités de répartition sont disponibles dans l'espace créateurs et éditeurs de sacem.fr. ● Le secteur de la **radio** (40,1 M€) progresse aussi bien dans le secteur public (**+8,57%**) que dans le secteur privé (**+3,35%**). ● Les droits en provenance des **usagers communs** sont en baisse de **12,02%** (38,7 M€). En effet, la répartition de ce secteur étant désormais trimestrielle, trois mois de collectes ont été répartis contre six mois en juillet 2015. ● Les **droits généraux** progressent globalement de **21,03%** (40 M€): +33,39% pour le secteur des tournées et +44,26% pour les concerts symphoniques. ● Le **streaming** est en forte progression de **86,08%** (10,6 M€) notamment en raison de la répartition de sommes en provenance de YouTube pour le 4^e trimestre 2015. En revanche, le **téléchargement** (4,4 M€) baisse de **3,42%** malgré la répartition de droits versés par Apple. ● Concernant la **vidéo à la demande** (2,7 M€), cette répartition intègre la régularisation de deux années d'exploitation de l'opérateur Orange (2013 et 2014). ● Les **droits phonographiques** (18 M€) continuent quant à eux de baisser (**-8,17%**). Enfin, cette répartition est l'occasion de mettre de nouveaux services à disposition des membres dans leur espace réservé sur sacem.fr dont le relevé de compte en ligne.

PROCHAINES RÉPARTITIONS: MERCREDI 5 OCTOBRE 2016, MERCREDI 4 JANVIER 2017.

INFORMATIONS SUR LES RÉPARTITIONS PRÉCÉDENTES: CRÉATEURS-ÉDITEURS.SACEM.FR > MON ESPACE MEMBRE > CONSULTER MES FEUILLETS DE RÉPARTITION.

magsacem | Le magazine des sociétaires Sacem | **Directeur de la publication:** Jean-Noël Tronc | **Directrice de la rédaction:** Catherine Boissière | **Comité de rédaction:** Élisabeth Anais, François Besson, Laurence Bony, Olivia Brillaud, Louis Diringer, David El Sayegh, Christian Gaubert, Claire Giraudin, Claude Lemesle, Blaise Mistler, Bruno Lion, Jean-Claude Petit, Laurent Petitgirard, Cécile Rap-Verber, David Séchan, Véronique Sinclair, Stéphane Vasseur, Christophe Wagnier et Frédéric Zeitoun | **Signatures:** Philippe Barbot, Éléonore Colin, Thom Clozer, Laurent Coulon, Jessica Couty, Justine Joly, Louis Victor Michaux, Sébastien Porte, Guillaume Serina | **Ont collaboré à ce numéro:** Delphine Bourgeois, Jean-Félix Choukroun, Valérie Cottet, Isabelle Fauvel, Marie-Aline Fourmage, Lilian Goldstein, Églantine Langevin, Olivier Le Covec, Alejandra Norambuena Skira, Véronique Pourcel, Julie Poureau, Nicolas Pribile | **Direction artistique et maquette:** Richard Paoli, agence 21x29,7 | **Iconographie et suivi de fabrication:** Marie-Christine Fhrepsiadis | **Impression:** Corlet Roto - BP 46 - 14110 Condé-sur-Noireau | Le magazine des sociétaires Sacem est publié tous les quatre mois | N° ISSN 2108-8802 | Sacem - Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique | Société civile à capital variable immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro D 775 675 739 | **Siège social:** Sacem - Direction de la Communication - 225, avenue Charles-de-Gaulle - 92528 Neuilly-sur-Seine Cedex | Tél.: 01 47 15 47 15 | **Couverture:** © Aguru/iStock | **IMPRIMERIE**



BILAN

Créer de la valeur, inspirer le futur

Dans un marché en perpétuelle évolution, la Sacem a confirmé, en 2015, sa place de société d'auteurs attractive et performante à l'échelle internationale. Elle compte désormais 157 270 membres (+ 4 080 nouveaux membres en 2015), dont plus de 19 100 créateurs étrangers représentant 164 nationalités différentes, et un répertoire de plus de 100 millions d'œuvres mondiales. En 2015, ce sont ainsi 862 millions d'euros qui ont été collectés par la Sacem pour ses sociétaires auprès de 500 000 clients. Si on y ajoute ses mandats, la Sacem a collecté plus de 1,3 milliard d'euros en une année. L'atout de la Sacem réside dans la grande précision de son modèle de répartition : 80% des droits sont répartis œuvre par œuvre, au plus proche de l'exploitation réelle. La Sacem a ainsi attribué des droits d'auteur à deux millions d'œuvres, au profit de 293 000 auteurs, compositeurs et éditeurs partout dans le monde. Société privée à but non lucratif, la Sacem est également reconnue pour son action sociale et culturelle. Au total, 1 820 projets culturels et artistiques d'une grande diversité ont ainsi été soutenus en 2015. ●

LICENSING

La Sacem signe avec SoundCloud

La Sacem et Universal Music Publishing International (UMPI) ont conclu un tout premier accord définissant les conditions d'utilisation du répertoire de la Sacem et du répertoire anglo-américain d'UMPI sur la plate-forme de SoundCloud (financée par la publicité) mais également de leur nouveau service par abonnement, SoundCloud Go.

Cet accord couvre trente-trois territoires européens et protège l'exploitation des œuvres musicales des membres de la Sacem et celle des auteurs et compositeurs représentés par UMPI.

Il a été conclu dans le cadre du partenariat Deal (Direct European Administration and Licensing) qui réunit la Sacem et UMPI pour les licences multi-territoriales sur Internet. Signé en amont du lancement SoundCloud Go en Grande-Bretagne, en Irlande et en France, il garantit la protection des droits des auteurs, compositeurs et éditeurs et la rémunération liée à l'exploitation de leurs œuvres sur la plate-forme SoundCloud. ●

ANNIVERSAIRE

La Cisac reçue à Matignon



© EILONPAZ

La Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs est le premier réseau mondial de sociétés d'auteurs. Avec deux cent trente sociétés membres dans cent vingt pays, elle protège les droits de quatre millions de créateurs de toutes les régions du monde et de tous les répertoires artistiques : musique, audiovisuel, spectacle vivant, littérature et arts visuels.

Le 1^{er} juin, à l'occasion de ses 90 ans, une délégation a été reçue par le Premier ministre français Manuel Valls à l'Hôtel de Matignon. Conduite par

Jean Michel Jarre, compositeur et pionnier de la musique électronique, président de la Cisac, elle comprenait une centaine d'invités du monde entier parmi lesquels de nombreux créateurs de renommée internationale. Au cours de cette rencontre, Manuel Valls a souligné que « le combat en faveur des droits d'auteur est essentiel pour protéger la création. Le Gouvernement agit sur différents domaines : la lutte contre la diffusion d'œuvres piratées ; une juste rémunération des auteurs et des artistes pour la diffusion numérique de leurs œuvres ; le maintien de canaux de financement de la création. La France, qui a été pionnière dans la construction du droit d'auteur, restera à l'avant-garde de sa modernisation ». ●

EN SAVOIR + : FR.CISAC.ORG.

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Vos droits, notre priorité



© JEAN-BAPTISTE MILLOT

Grâce à la mobilisation de ses membres et d'artistes d'autres secteurs, la Sacem a enregistré ces dernières semaines un succès très important pour la défense des quotas radiophoniques de chansons francophones. À la suite d'un amendement qui avait suscité une très vive inquiétude, la Commission mixte paritaire du Parlement a finalement adopté la solution de compromis proposée par la ministre de la Culture après concertation avec des représentants de la filière musicale. La Sacem tient à remercier les deux mille signataires dont la mobilisation, une première de cette ampleur depuis Hadopi, permet de préserver l'efficacité des quotas et de garantir une plus grande diversification de la programmation sur les radios commerciales.

Notre activité s'est aussi traduite par une série de décisions illustrant notre efficacité sur le développement du online et à l'international. Nous avons ainsi annoncé lors du récent Midem la signature d'un accord avec la Socan canadienne pour la gestion et la collecte auprès des services Internet en Europe, des droits d'exécution des 133 000 auteurs, compositeurs et éditeurs de musique membres de la Socan. Ce partenariat transatlantique, le premier du genre, va renforcer Armonia, le portail européen de licences pour les musiques en ligne, qui continue de s'élargir avec l'arrivée d'un neuvième membre, l'AKM autrichienne, forte de 22 000 membres.

Nos défis sont au cœur du numérique. L'été 2015 avait commencé avec la signature par la Sacem d'un accord avec Apple, l'été 2016 commence par un accord avec SoundCloud, l'une des plus importantes plates-formes de distribution au monde. Comme toujours, notre objectif est de valoriser le répertoire de nos membres et de défendre leur droit à une juste rémunération dans l'univers numérique.

Lors de notre Assemblée générale du 23 juin, nous avons fait le bilan de l'année 2015. Avec 659,3 millions d'euros, les répartitions progressent de 6,8 % par rapport à l'année précédente. Plus de 293 000 créateurs et éditeurs en France et dans le monde ont été crédités par la Sacem en 2015, dont 78 547 sociétaires Sacem. Quant aux collectes, elles s'élèvent à 862,2 millions d'euros, en hausse de 3,9 % grâce notamment à l'efficacité de nos équipes des licences et du réseau régional. Si l'on ajoute

les montants collectés à travers nos mandats, comme ceux des droits voisins de la musique, pour les sociétés audiovisuelles, ou encore pour la copie privée, soit 457 millions d'euros, cela signifie que la Sacem aura collecté au total en 2015 plus de 1,3 milliard d'euros.

D'autre part, la Sacem poursuit la modernisation de ses outils. Les sociétaires disposent désormais de leur relevé de compte accessible en ligne dans leur espace personnel sur sacem.fr. Ils peuvent ainsi consulter le montant net de leurs répartitions après prélèvements. Autre évolution notable en ce mois de juillet : l'individualisation des soixante-seize chaînes du câble, satellite, ADSL et de la TNT. Cette individualisation s'ajoute à celle des sept chaînes historiques déjà réalisée depuis plusieurs années. Il s'agit là d'une nouvelle étape de la Sacem vers toujours plus de précision et d'équité.

Côté clients, un nouveau programme d'accompagnement vient de voir le jour. Sacem Pro propose conseils, tarifs et avantages exclusifs à nos 500 000 clients qui organisent un événement musical ou diffusent de la musique dans leur établissement. Une newsletter dédiée leur est aussi envoyée pour leur donner des informations en lien avec la musique et les sensibiliser au droit d'auteur.

Avec l'été, *Magsacem* consacre sa couverture et son dossier principal à la musique contemporaine et au jazz, deux esthétiques fragiles qui doivent beaucoup à l'action des festivals et au soutien de la Sacem. En 2015, notre société a ainsi aidé cent cinquante festivals de musique contemporaine et de jazz. Dans un contexte politique toujours incertain, l'action de la Sacem reste déterminante pour faire vivre les différents répertoires et permettre ainsi aux jeunes créateurs d'exposer leurs œuvres. ●

Jean-Noël Tronc,
directeur général de la Sacem



© ALEXANDRE CHEVILLARD, FESTIVAL DE CHAILLOL

Musique contemporaine et jazz

Les festivals, un souffle pour la création

Chaque été, la musique investit villes et villages un peu partout en France. Les festivals participent à la création et contribuent à mettre en valeur les répertoires. Esthétiques réputées plus fragiles, la musique contemporaine et le jazz s'appuient beaucoup sur les festivals, élément important d'un écosystème où la Sacem, grâce à son action culturelle, joue un rôle très actif.

Sieste musicale avec
le trio Goldberg, festival
de Chaillol, juillet 2015.



Le contemporain entre fragilité et solidarité



La Symphonie de Poche aux Flâneries musicales de Reims, en juin 2015.

Ils sont les Berlioz, les Fauré et les Varèse de demain. Figures de proue et têtes chercheuses dans le long continuum de la musique dite « savante », les compositeurs du répertoire contemporain jouent un rôle essentiel dans notre civilisation, par leur apport à la création, et aussi à la vie culturelle des territoires. Pourtant, ils ne bénéficient que d'une faible exposition médiatique, et souffrent même d'un soupçon d'élitisme dans l'esprit du grand public qui, souvent, croit ne pas posséder les codes nécessaires pour comprendre leur langage. En dix ans, trente-cinq mille œuvres nouvelles sont venues s'ajouter au catalogue de la Sacem, et une centaine de nouveaux compositeurs en activité ont été repérés. Mais sur les deux mille huit cents créateurs inscrits se rattachant à cette esthétique, seuls une dizaine vivent réellement de leurs partitions, pour l'essentiel grâce aux commandes des festivals ou des scènes subventionnées (qui peuvent aller jusqu'à 75 000 euros pour un opéra). « Les jeunes compositeurs sont lucides ; ils savent que la composition ne sera pas leur seule source de revenus, observe l'éditeur Pierre Lemoine. Ceux qui n'ont pas de renommée suffisante pour recevoir des commandes sont souvent professeurs de musique en complément. Et si certaines œuvres font désormais partie du répertoire, comme *La Barque mystique*, de Philippe Hersant, qui est jouée deux fois par mois dans le monde, ou *Loops*, de Philippe Hurel, jouée une fois par semaine, les droits collectés restent limités. » Exemple, pour des compo-

siteurs parmi les plus en vue aujourd'hui : les droits liés à la diffusion de leurs œuvres en concerts, festivals, etc. peuvent représenter 2 500 à 5 500 euros par an et les droits phonographiques entre 200 et 600 euros. Pour un orchestre, cela revient plus cher de programmer du contemporain que du Mozart ou du Beethoven : il y a des partitions à louer, des droits à payer, et les œuvres sont souvent plus difficiles à jouer, ce qui implique plus de répétitions et de cachets.

Accompagner la création

Comment aider alors les jeunes talents à émerger et à faire vivre leurs œuvres ? « *La Sacem a toujours eu une action volontaire de soutien à ce répertoire en lui accordant des ressources importantes au regard de son poids réel au sein des collectes*, explique Marie-Aline Fournage, responsable du pôle Musique contemporaine à la direction de l'Action culturelle. *C'est une logique de solidarité qui veut que les registres les plus fragiles soient accompagnés par les autres.* » Ainsi, alors qu'il ne représente que 1% des droits collectés, le contemporain reçoit 19% des aides allouées dans le cadre de l'action culturelle. En 2015, l'ensemble des enveloppes dédiées au répertoire musique contemporaine s'élève à 2,1 millions d'euros (dont certains festivals à l'export et quelques dossiers mixant d'autres répertoires). S'y ajoutaient 1,1 million d'euros de primes de fonds de valorisation et 585 000 euros au titre des dispositifs mutualisés avec le ministère de la Culture (Centre de

documentation de la musique contemporaine, Musique française d'aujourd'hui et Musique nouvelle en liberté). Dans le détail, l'intervention auprès des festivals peut alors prendre trois formes : une aide aux festivals dédiés, comme Musica ou Manifeste, qui sont la vitrine du répertoire ; une aide aux festivals classiques qui proposent 30% de reprises d'œuvres écrites depuis moins de quarante ans ; et enfin, une aide aux festivals généralistes qui programment du contemporain et participent à la création en passant des commandes. « *On est là pour accompagner la création quelle qu'elle soit*, souligne Marie-Aline Fournage. *Parfois une œuvre magnifique émerge, et on frissonne !* »

Faire sonner les territoires

Le festival de Chaillol fait partie de ces rares festivals qui, sans être étiquetés « contemporain », constituent de véritables laboratoires et bouillonnent de mille idées pour que chaque événement s'inscrive, de manière vivante et constructive, dans le territoire où il est implanté. En l'occurrence, ici, quatre vallées des Hautes-Alpes. Son directeur et fondateur, Michaël Dian, qui est lui-même pianiste, possède une approche très panoramique de sa programmation. « *Il n'y a pas de séparation entre la musique contemporaine et les autres. Il y a juste des musiques d'aujourd'hui qui empruntent à des grammaires différentes* », estime-t-il. Pour sa 20^e édition, il a passé commande à

trois compositeurs, dans des gestes qui mêlent traditions locales, orientales et écritures contemporaines : l'Israélien Gilad Hochman, le Palestinien Moneim Adwan et le Français Georges Bœuf. De ce dernier, il reprend aussi une précédente création, *L'homme qui plantait des arbres*, pour laquelle les habitants avaient été invités à collecter dans la nature des éléments destinés à compléter l'instrumentarium (bois flotté, pierres, glands, feuillage...). Avec cette question en filigrane : comment faire sonner le territoire ? « *La création d'une œuvre, dans un village de trente habitants, c'est une aventure collective, s'enthousiasme Michaël Dian. On tend des passerelles avec les écoles, les associations, on organise des rencontres avec les artistes... et le résultat se retrouve au moment de l'écoute. Les salles sont pleines. Quant au compositeur, on lui offre du temps de travail en résidence où il bénéficie des ressources paysagères, humaines et mémorielles du lieu. Tout cela représente un travail en profondeur sur le très long terme.* » Dans un climat politique lourd d'incertitudes, où le modèle économique du répertoire contemporain se fragilise de toutes parts, cet exemple vient nous rappeler que les festivals ne se limitent pas à une dimension événementielle, avec les mêmes affiches dupliquées tout l'été d'une région à l'autre. Ils contribuent aussi, chacun à leur niveau, à l'écosystème dont la création a besoin pour se nourrir. ●

> « UNIVERSITÉ D'ALTITUDE »

Un projet du compositeur Yann Robin dans les Alpes

Lors de la dernière édition du festival Musica, à Strasbourg, ce compositeur de 42 ans avait fait sensation avec une partition dantesque, *Inferno*, pour grand orchestre et électronique. Avec son écriture radicale, qui tisse des textures irréelles bardées d'explosions chaotiques, de souffles brutaux, Yann Robin fait partie des rares compositeurs français en situation de vivre de leurs œuvres. « *Dans ma génération, ils se comptent sur les doigts d'une main* », estime-t-il. Passé par l'Ircam, le CNSM de Paris, la Villa Médicis de Rome, joué par des philharmoniques prestigieuses comme ceux de New York, de Radio France ou le SWR de Baden-Baden, et accueilli en résidence par l'Orchestre national de Lille, il vit aujourd'hui grâce à un faisceau d'institutions commanditaires, ce qui lui donne « *la chance de pouvoir se projeter dans l'avenir* ». Mais il n'entend pas pour autant tirer toute la couverture à lui. Cette année, avec son confrère Raphaël Cendo, il a décidé de créer une « université d'altitude » dont la première édition aura lieu début juillet dans un village près de la frontière italienne, Saint-Martin-Vésubie (06). Pendant dix jours, il y accueillera dix jeunes compositeurs sélectionnés au niveau international à qui il proposera des cours, des conférences, et surtout la possibilité de créer et répéter leurs œuvres. Et même, pour certains, de les éditer. Partenaire du projet, la Sacem – qui lui a décerné en 2011 son Grand Prix de la musique symphonique – l'est aussi dans la carrière du compositeur, où il la considère comme un « allié ». « *Ce sont des gens très engagés. Le système de la valorisation des œuvres dans le contemporain vient apporter un plus qui est, en outre, très appréciable.* » Les festivals sont également pour lui des compagnons de route fidèles. « *Musica, qui est le festival de référence, apporte bien sûr beaucoup. Le public y est très mélangé. Mais il y a aussi en France d'autres beaux festivals, comme Les Musiques, à Marseille, ou la Biennale musiques en scène de Lyon*, souligne le musicien. *Il y a aujourd'hui tellement de sensibilités différentes dans le monde de la création que, quel que soit le festival, on trouvera toujours des compositeurs actuels pour se glisser dans la programmation.* »

Avec **1%** des droits collectés, le répertoire musique contemporaine reçoit **19%** des aides allouées dans le cadre de l'action culturelle.

Jazz : de l'orage dans l'air

« **S**i on ne la joue pas sur scène, la musique n'existe plus. » Aussi évidente et futile qu'elle puisse paraître, cette assertion de Frédéric Maurin – leader de l'orchestre Ping Machine et de l'association Grands formats (deux structures soutenues par la Sacem) – est essentielle. La scène reste effectivement l'aboutissement absolu de tout processus musical, dans le jazz et ailleurs. En 2016, le disque (qui n'assure pas de revenus viables à la grande majorité des artistes jazz) n'est plus l'objet qui marque l'acte de naissance d'un répertoire. Une œuvre ne prend véritablement vie que lorsqu'elle est directement confrontée à un public. Or, les temps sont durs pour les musiciens français (toujours plus nombreux, toujours plus jeunes et talentueux), qui comptent sur les très nombreux festivals de jazz¹ pour dévoiler, à une audience hexagonale diverse, une production artistique qui sort difficilement d'un circuit habituel de salles et de clubs parisiens. Malheureusement, l'ambiance n'est pas au beau fixe non plus du côté des festivals, qui ont connu

ces dernières années plus de disparitions que de créations – 23% contre 15% entre 2013 et 2015 pour la catégorie « jazz, blues et musiques improvisées ». L'économie de cette musique dont on fêtera bientôt le centenaire² repose sur une architecture complexe et poreuse. Coupes budgétaires, réorganisation de la carte des régions, augmentation du coût des transports et des charges sociales... Les festivals de jazz français sont en pleine zone de turbulence. Dans cette situation, les plus fragiles et les plus jeunes ont du mal à résister. La grande majorité se voit obligée d'ouvrir les programmations à des styles crossover. Les autres, à l'image du Festival Météo de Mulhouse – référence européenne parmi les rares événements de musiques libres et improvisées –, se battent tant bien que mal en redoutant les prochaines déconvenues : « Ces deux-trois dernières années ont été difficiles, reconnaît Fabien Simon, directeur de l'association Jazz à Mulhouse (ancien nom du Festival Météo). On a dû se serrer la ceinture avec des baisses de subventions, du département notamment. Dans un festival estampillé free comme le nôtre, la billetterie reste faible et représente à peu près 15% du budget. Lorsqu'on programme ce

style de musique qu'on n'entend nulle part ailleurs, et dont la presse ne parle jamais, on se doit de proposer des prix très abordables pour que les gens soient prêts à prendre le risque de découvrir un univers inconnu. Nous avons donc essentiellement économisé sur les frais de fonctionnement, en réduisant le nombre d'employés et le budget de communication. Mais nous ne voulons pas toucher à l'artistique ».

Encourager la diversité

Au sein de la grande famille du jazz, les musiques libres et avant-gardistes que programme Fabien Simon représentent une niche, un secteur tout particulièrement précaire. Sous la contrainte économique, les programmeurs de festivals plus généralistes peinent à mettre en avant cette esthétique – pourtant indispensable à la diversité du paysage musical – qui n'intéresse pas les partenaires privés et régionaux. Raisons pour lesquelles les subventions de sociétés civiles restent absolument primordiales pour encourager ces scènes émergentes et marginales, et empêcher une normalisation des programmations déjà bien entamée. Une mission qu'assure l'action culturelle de la Sacem qui, en plus de nombreux programmes annuels d'aide aux salles et aux clubs, soutient quatre-vingt-seize festivals de jazz en France. « Nous sommes l'une des principales structures à aider le jazz, affirme Lilian Goldstein, responsable des Musiques actuelles à la direction de l'Action culturelle. Dans le cadre précis des aides aux festivals de musiques actuelles, le jazz représente 27% du budget total, ce qui le place en première position devant la chanson francophone et les musiques du monde. Nous sommes présents sur tous types d'événements, importants ou émergents : Les Nuits de l'alligator, les Rendez-vous de l'Erde, Jazz à Vienne, Jazz à Nice, Le Mans Jazz Festival... Un festival comme Jazz sous les pommiers pourrait évidemment exister sans la Sacem, mais nous les aidons en jouant notre rôle de développeur de la scène émergente. Notre problématique est d'arriver à faire en sorte que l'ADN du jazz français soit représenté au mieux, et nous faisons le maximum pour encourager la diversité. Notre mission n'est surtout pas de remplacer une direction artistique mais de proposer un panel d'artistes divers ayant bénéficié de nos aides. »

Soutenir la nouvelle génération

Pour Lilian Goldstein, le bilan hexagonal reste globalement positif : « Le jazz se porte assez bien. Je ne vois pas, sur la carte française, un périmètre où il n'y ait pas de festivals. La grande famille du jazz s'est

27%
du budget total des aides aux festivals de musiques actuelles est consacré au jazz, ce qui le place en première position devant la chanson francophone et les musiques du monde.



« La grande famille du jazz s'est ouverte à l'électro et aux musiques du monde, ce qui maintient les festivals en bonne santé. »

Lilian Goldstein, responsable des Musiques actuelles à la direction de l'Action culturelle.

ouverte à l'électro et aux musiques du monde, ce qui maintient les festivals en bonne santé ». Parmi ceux qui adoptent une programmation crossover, Jazz à Vienne, festival historique dont la direction artistique est assurée par le jeune et dynamique Benjamin Tanguy, met néanmoins un point d'honneur à mettre en avant la production régionale et francophone. « Cela fait un certain temps que nous avons entamé la démarche, avec notre scène Cybèle, de soutenir la nouvelle génération, dont Théo Ceccaldi, Armel Dupas et Roberto Negro. Grâce aux financements de la Sacem, il nous est possible d'approfondir cette mission, de creuser dans ce vivier de jeunes musiciens, d'améliorer les conditions d'accueil des artistes et du public, et donc d'augmenter la fréquentation de cette scène gratuite. La Sacem est également partenaire de notre tremplin, qui évolue beaucoup et prend de l'importance d'année en année. » Si l'aide ne représente que 0,4% du budget de la manifestation iséroise, force est de constater qu'elle reste indispensable.

Il y a quelques semaines, la trompettiste Airelle Besson montait sur scène à Coutances, au festival de Jazz sous les Pommiers (où elle est artiste en résidence depuis deux ans), pour présenter une création entourée d'un orchestre symphonique de poche. Brillante instrumentiste révélée en 2014 avec son album *Prélude* aux côtés du guitariste Nelson Veras, Airelle Besson a bénéficié l'an dernier d'un programme d'accompagnement de carrière. Car si l'action culturelle de la Sacem soutient les festivals, elle accompagne également les musiciens au quotidien et leur offre une visibilité importante auprès des professionnels et des programmeurs du monde entier. Un cercle vertueux. « Cela a été une aide incroyable, reconnaît la jeune trompettiste. Je touche du bois. J'ai bénéficié d'une bourse d'écriture, on a pu financer la production de mon nouvel album, Radio One, et s'offrir une visibilité (attaché de presse) pour en faire la promotion... Bref, injecter de l'argent là où l'on ne pouvait pas en mettre. » Airelle Besson est chanceuse et le sait parfaitement : beaucoup d'autres musiciens talentueux peinent à faire parler d'eux. Rien n'est simple au pays du jazz et des musiques improvisées, et de nombreuses œuvres restent dans les tiroirs, faute de financement. Car sans subventions, peu de création. ●

¹ On comptait quatre cent cinquante-huit festivals de jazz, blues et musiques improvisées en 2015, dont la majeure partie se déroule en été.

² L'acte de naissance du jazz remonte à 1917 avec le premier disque enregistré par l'Original Dixieland Jazz Band.

Airelle Besson accompagnait le Céline Bonacina Trio et le Megapulse Orchestra au festival Jazz sous les pommiers, à Coutances, en mai 2016.



© PATRICK AUDOUX

Cafés Cultures

Un tremplin pour l'emploi des artistes

Après trois années d'expérimentation concluantes en région Pays de la Loire, le groupement d'intérêt public Cafés Cultures – premier dispositif d'aide à l'emploi artistique pour les cafés, hôtels et restaurants – se déploie maintenant sur toute la France. La Sacem, qui soutient de nombreux organismes d'intérêt général de la filière musicale, vient de nouer un important partenariat avec ce GIP.



Concert de Messer Chups lors du festival Supersounds au bar Le Gambrinus, à Mulhouse.

Financé par des collectivités territoriales (quinze actuellement) et des partenaires privés comme la Sacem, le GIP Cafés Cultures permet d'accompagner les gérants de cafés, bars ou restaurants dans leurs démarches. Le montant alloué peut ainsi correspondre, selon le nombre d'artistes salariés, à la prise en charge de 26% à 65% de la masse salariale.

Alain Gralepois, vice-président de la région Pays de la Loire – membre fondateur de ce dispositif – et premier président du GIP Cafés Cultures revient sur les motivations de la création de ce fonds: «La situation des artistes était très difficile, ils se trouvaient dans une grande précarité. La région Pays de la Loire a essayé de voir comment elle pouvait aider à créer de l'emploi et à organiser une rencontre de tous les acteurs concernés par cette problématique. L'idée n'était pas que seule la région, ou même l'État, porte ce projet, mais que tous ensemble nous essayions de trouver une solution.»

Si, au début, une large partie des bénéficiaires se situaient dans la région des Pays de la Loire, le recours à cette aide s'étend désormais aux autres régions françaises; au rythme des adhésions bien entendu, mais également à mesure de l'évolution des habitudes car faire la démarche de déclarer les artistes qui se produisent dans son café, bar ou restaurant n'est pas encore une pratique usuelle. Le GIP se veut très réactif: quarante-huit heures au maximum après la déclaration en ligne, le financement est viré sur le compte bancaire du bénéficiaire ! ●

EN SAVOIR + : WWW.GIPCAFESCULTURES.FR/

Près de

200

établissements bénéficiaires.

Près de

4700

salaires aidés.

Plus de

300 000

euros d'aides attribuées.

> BÉNÉFICIAIRE

Virginie Rémond, gérante du Pinky Bar à Nommay (Franche-Comté)

«Je programme des événements musicaux depuis vingt-quatre ans dans mon café-concert de cent-quinze places, mais je n'avais jamais osé employer d'intermittents parce que les coûts me paraissaient insurmontables. C'est la Drac¹ de Besançon qui m'a informée du dispositif du GIP Cafés Cultures. J'ai tenté l'aventure avec le concert d'un soliste. J'ai effectué ma déclaration en ligne sur le site du Guso² puis je me suis inscrite sur le site du GIP. Dans les jours qui ont suivi, j'ai été contactée par téléphone par une interlocutrice du GIP qui m'a confirmé que ma demande avait été bien enregistrée et un virement correspondant à 50% de mes cotisations acquittées a rapidement été viré sur mon compte professionnel. Depuis, je programme régulièrement des intermittents grâce à cette aide qui m'est devenue précieuse. Le public est à chaque fois au rendez-vous, ce qui me permet de régler les cachets en toute légalité. C'est un tremplin pour l'emploi d'artistes que je n'aurais jamais eu l'occasion de rencontrer et de faire découvrir au public du Pinky Bar ! »

¹ Direction régionale des affaires culturelles. ² Le guichet unique du spectacle occasionnel mis en œuvre par Pôle Emploi (www.guso.fr).

Soutien à la création

Un nouveau fonds pour la musique originale de documentaires



En mars dernier, le Conseil d'administration de la Sacem a décidé la création d'un important fonds de valorisation pour favoriser l'écriture de musique originale pour certains types de documentaires. Ce fonds vise essentiellement les documentaires unitaires diffusés sur les chaînes « historiques ».

Ce fonds de valorisation est financé par la partie culturelle du budget provenant des prélèvements effectués au titre des actions sociales et culturelles de la Sacem. Pour en bénéficier, les compositeurs, membres de la Sacem et/ou leurs éditeurs devront fournir, outre les pièces habituelles remises lors du dépôt de la musique, la copie du contrat attestant la commande de l'écriture d'une musique originale.

La première attribution surviendra lors de la répartition du 5 octobre 2016. Elle concernera les musiques originales des documentaires diffusés au cours du deuxième semestre 2015, même s'il s'agit de rediffusions de documentaires dont la musique originale avait bien été déclarée à la Sacem. La deuxième attribution aura lieu lors de la répartition d'avril 2017 et visera les diffusions de documentaires du premier semestre 2016 et ainsi de suite. Les demandes des compositeurs concernés devront parvenir à la Sacem¹, où elles seront soumises à la Commission de l'audiovisuel² qui les examinera en fonc-

tion des critères d'attribution. Ces demandes seront ensuite soumises à l'approbation du Conseil d'administration³. Le montant de la valorisation sera attribué proportionnellement à celui des droits reçus par le sociétaire au titre de la musique originale écrite pour des documentaires éligibles et diffusés au cours de la période considérée. ●

¹ Éléments à fournir pour constituer votre dossier: titre du documentaire, nom du compositeur, nom du réalisateur et copie du contrat de commande. Puis à envoyer à: Sacem – Secteur d'activité Accueil/Admission – 225, avenue Charles-de-Gaulle – 92528 Neuilly-sur-Seine Cedex.

² La Commission de l'audiovisuel est composée de trois auteurs, quatre compositeurs, deux éditeurs et un auteur-réalisateur tous désignés par le Conseil d'administration de la Sacem. Elle est notamment chargée d'examiner la déclaration des œuvres musicales ainsi que des textes de doublage et de sous-titrage pour les œuvres audiovisuelles.

³ Réuni en section 5 – Commission des compositeurs.

DANIEL COLLING

« Aller dénicher le talent là où il est, c'est dans les gènes du Printemps de Bourges »

Fondateur et mémoire du Printemps de Bourges, Daniel Colling vient de passer le flambeau à l'issue d'une 40^e édition exceptionnellement fréquentée. Le patron des Zénith de Paris et Nantes se penche sur l'histoire du festival et explique pourquoi sa pérennité dépend des « 70% d'artistes inconnus du grand public » programmés chaque année.

Dans quel esprit avez-vous créé Le Printemps de Bourges ?

Dans un esprit de « résistance ». En 1976, je crée avec un ami, Maurice Frot, l'agence Écoute s'il pleut pour réunir des chanteurs comme Higelin, Lavilliers, Renaud ou Thiéfaïne, qu'on ne voyait pratiquement pas dans les émissions de Guy Lux ou des Carpentier. Le Printemps est donc né de la volonté de mettre un coup de projecteur sur des artistes à l'identité affirmée et aux textes revendicatifs appartenant à l'agence Écoute s'il pleut mais aussi à des agences « cousines ». La première année, en 1977, à l'exception de Trénet, et, dans une moindre mesure, Nougaro et Escudero, peu d'artistes sont connus. Dès l'année suivante, le festival s'ouvre au rock avec Téléphone, Starshooter, Trust... mais aussi à l'international.

Comment l'identité du festival a-t-elle évolué en quarante ans ?

Créer le festival n'a pas été aisé, mais le plus difficile a été de « glisser » de génération en génération en s'ouvrant à d'autres formes de musiques (rap, électro, world...), tout en conservant la même démarche artistique. La première année, on fait treize mille entrées. Dix ans plus tard, cent trente mille ! Plus le Printemps prenait de l'ampleur, plus on faisait venir



© AUGUSTIN DETIENNE

des groupes internationaux comme The Cure et U2. Il faut aussi dire que l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir, en 1981, a atténué la dimension contestataire de la chanson française. Tout au long de la décennie, le festival s'internationalise encore davantage en invitant des artistes africains. Pour autant, nous avons toujours essayé de rester fidèles à l'esprit des débuts. Pour preuve : l'affiche du 40^e Printemps comptait 70% d'artistes inconnus du grand public ! Autrement dit, Maître Gims ou Mika sont des locomotives pour faire découvrir de nombreux autres artistes.

En 1985, vous lancez « les iNouïS », un dispositif de repérage qui a pris beaucoup d'ampleur...

À l'époque, on reçoit deux mille cassettes de jeunes artistes. Aujourd'hui, on tourne autour de trois mille

les iNouïS, on pousse les gens à aller voir les artistes de demain et ça marche : si on présente une affiche 100% iNouïS, les salles sont pleines.

Comment le comité de programmation travaille-t-il ?

L'équipe artistique évolue chaque année. Elle est constituée de quatre personnes et dirigée par Jean-Michel Dupas, le programmeur de Stereolux (*espace culturel à Nantes, NDLR*). On n'hésite pas à mélanger des programmeurs de salles de service public (les Smac) avec des producteurs et tourneurs comme Thierry Langlois qui connaissent parfaitement l'économie d'une production. La tendance, depuis quelques années, est de monter des plateaux en fonction de telle ou telle sensibilité, plutôt rock ou électro, par exemple.

Comment imaginez-vous l'avenir du Printemps de Bourges ?

Je pense qu'on fait partie des festivals qui se sont « institutionnalisés ». Il n'y a donc aucune raison que le Printemps ne dure pas longtemps, pour autant que les repreneurs (*le groupe C2G qui possède également Les Francofolies de La Rochelle, NDLR*) fassent en sorte de garder l'ADN du festival... •

PUBLICATION

Le baromètre de l'édition musicale



Les deux syndicats d'éditeurs, la CSDEM (Chambre syndicale de l'édition musicale) et la CEMF (Chambre syndicale des éditeurs de musique de France), ont présenté en mars le baromètre de l'édition musicale, qui porte sur les années 2010 à 2014. D'où il ressort que le marché de l'édition musicale représente environ les deux tiers de celui du disque. Les chiffres du baromètre montrent aussi que 64% de ce qui est encaissé est reversé aux ayants droit. Malgré un contexte relativement difficile, les éditeurs continuent de signer et d'investir dans le développement et l'exploitation du répertoire. Ce sont ainsi 323 nouveaux contrats qui ont été signés en 2014 (257 en 2013, 231 en 2010). •

INITIATION

Musique contemporaine

Le Grand prix lycéen des compositeurs a été décerné le 17 mars 2016 dans l'amphithéâtre de Radio France. Depuis son lancement en 2000, la Sacem est partenaire de ce Prix qui a pour objectif d'initier les jeunes à la musique contemporaine. Véritable encouragement à découvrir de nouvelles œuvres musicales, cette opération, organisée par Musique nouvelle en liberté (MNL), invite les adolescents à développer une réflexion sur l'art et la création par le biais de rencontres avec des compositeurs. À l'issue de ce travail, ils choisissent le compositeur lauréat qui reçoit non seulement le Grand prix lycéen des compositeurs, mais également une commande dont la création a lieu l'année suivante. C'est le compositeur Karol Beffa qui a été honoré, cette année. •

EN SAVOIR + : AIDE-AUX-PROJETS.SACEM.FR / ACTUALITES/MASTER-CLASS.

NOMINATION

Virginie Berger, directrice générale d'Armonia



© MARC CHESNEAU

Armonia, premier portail européen de licences pour les musiques en ligne, franchit une étape importante en recrutant un directeur général. Virginie Berger, qui a pris ses fonctions au 1^{er} juillet, aura pour mission de poursuivre le développement stratégique de cette alliance qui compte désormais neuf membres après l'adhésion de la société de gestion autrichienne AKM cette année. Virginie Berger a fondé en 2011 DBTH, un cabinet de conseil pour les entreprises technologiques et les médias, spécialisé en stratégie marketing et business développement. Auparavant, elle a travaillé au sein de Microsoft, NRJ et MySpace, qu'elle a rejoint dès le début de leur implantation en France en tant que directrice Marketing et Contenu. Elle est l'auteure de *Musique et stratégies numériques*, un livre sur le marketing numérique et la monétisation de la musique en ligne. Ajoutons que la Socan canadienne, qui vient de confier à la Sacem un mandat pour ses droits internet en Europe, pourra bénéficier des atouts d'Armonia. •



© VENTE-PRIVEE

Les coups de cœur de... Marc Toesca,

animateur de radio et de télévision

Album

Who's next

The Who

C'est tout simplement l'album qui me suit partout depuis l'adolescence. Marcel avait sa madeleine, moi cette pochette cartonnée qu'il me suffit d'entrouvrir pour retrouver des émotions, des moments et des images. Je l'ai tellement usé qu'aujourd'hui, je sais à la nanoseconde près à quel moment le saphir va tressauter sur l'intro de *The Song is over*; et je ne vous expliquerai pas pourquoi, sur mon « original », acheté en 1971, le texte de *Behind blue eyes* est parasité de « scratch » et de « scRRRR »...

Concert

Alain Chamfort/Steve Nieve aux Bouffes du Nord (1993)

Je n'aurais raté cette rencontre pour rien au monde, parce que Steve Nieve reste le pianiste fantasque des Attractions, le groupe d'Elvis Costello, quand cette génération de petits « brittons » bien énervés donnait un grand coup de tatane dans la fourmilière du rock. C'était bordélique et bruyant, mais ô combien jouissif. Et puis il y a Chamfort, le fragile et trop discret faiseur de tubes, capable de pondre des mélodies « topables 50 » dès la première écoute comme des œuvres plus torturées, voire cosmiques.

Découverte

Miss America

Robert Plant, Nick Cave ou Joey Ramone comme précepteurs, ces quatre jeunes musiciens (deux gars, deux filles) puisent dans l'insondable histoire de la pop le meilleur de leurs influences, qu'ils forgent avec l'énergie des gens de leur âge. Aujourd'hui, leur renommée ne dépasse pas celle de quelques blogs ou réseaux sociaux, mais, comme le chantait Jagger : le temps est de leur côté...

Sacem Pro

La relation client au service de la croissance

C'est une petite révolution. La Sacem revisite de fond en comble la relation avec ses cinq cent mille clients utilisateurs de musique. Un nouveau programme, Sacem Pro, engage une relation de services inédite en proposant des conseils et des avantages exclusifs grâce à une série d'accords signés avec de nombreux partenaires.

« **N**ous devons bien sûr toujours expliquer notre mission première qui est de collecter les droits d'auteur pour les créateurs et les éditeurs lorsque leur musique est utilisée, explique Jean-Félix Choukroun, directeur Relation client de la Sacem, mais nous devons aussi aller plus loin et proposer une série de services à nos clients. »

Pour la première fois au sein d'une société de gestion collective en Europe, la Sacem a ainsi décidé de se doter d'outils pour accompagner ses clients dans leur usage de la musique. « Nous nous démarquons de nos concurrents et nous rapprochons des pratiques des concurrents qui ont émergé ces dernières

80%

des cafés, hôtels, restaurants, magasins de détail, etc. sont clients de la Sacem.

années », précise Jean-Félix Choukroun à l'origine de cette offre. Avec Sacem Pro, les clients utilisateurs de musique bénéficient désormais de deux types de services centrés sur la musique : des conseils pratiques pour réussir l'organisation d'un événement musical ou l'aménagement de leur établissement, et des tarifs préférentiels sur les équipements – hi-fi, TV, sonorisation... – ou les services – offres de streaming, location de matériel, assurances, publicité, etc.

Il y en a pour tous les goûts et tous les budgets. « Les besoins et les profils étant très variés – la Sacem compte cinq cent mille clients –, nous proposons des tarifs préférentiels pour des prestations haut de gamme, mais aussi pour des offres

plus abordables », souligne Christophe Forest, chef de projet Relation client, à la manœuvre des négociations avec les partenaires. Ces derniers accordent la réduction directement aux clients de la Sacem, laquelle n'intervient pas et ne touche aucune commission. Entièrement gratuit, Sacem Pro s'adresse à tous les clients pour peu qu'ils soient à jour de leurs factures. Chaque client peut accéder à « son » bouquet de services en se connectant simplement sur son espace personnalisé. Le parcours est 100% digital et s'effectue en ligne sur www.sacempro.fr.

Booster la contractualisation

Ce nouveau programme répond aussi à une nécessité, le niveau de contractualisation ayant tendance à plafonner, ces dernières années. Les taux de pénétration de la Sacem sont très élevés (plus de 80%) sur ses cibles traditionnelles que sont les cafés, les hôtels, les restaurants ou les magasins de détail, fruit du travail de proximité et de prospection systématique de son réseau. Convaincre les 20% de clients restants que la musique est un accélérateur d'activité s'avère une tâche plus difficile, qui nécessite d'offrir des services.

Il y a quelques années, une enquête avait révélé les effets positifs de la diffusion de musique sur le chiffre d'affaires dans les lieux publics. On y découvrirait aussi les préférences de la clientèle pour la diffusion de musique connue et reconnue qui



constitue l'immense majorité du répertoire de la Sacem.

« Un client qui entend une musique qu'il aime est aussitôt sûr d'être au bon endroit pour faire ses courses », confirmait à l'époque l'un des spécialistes de la sonorisation en France, Richard Seff, lui-même auteur-compositeur et PDG de Midiscom, une société qui fournit des programmes musicaux à divers commerces. Si certains commerces ont pu se laisser séduire par les offres de sociétés hors gestion collective qui proposent des solutions clés en main avec des playlists de musique préprogrammée, beaucoup regrettent que ces listes soient répétitives et finissent par laisser la clientèle. Sacem Pro met ainsi en valeur le répertoire de la Sacem en offrant la possibilité de se faire livrer en vingt-quatre heures du matériel de sonorisation prêt à installer auprès de partenaires reconnus ou de souscrire une offre de streaming professionnelle en ligne avec une remise de 30%. « Lorsque mon conseiller Sacem m'a parlé de Sacem Pro, j'ai décidé de changer ma table de mixage vieillissante en profitant d'une réduction intéressante », témoigne ainsi Keyan, gérant du Café de New York, dans le 5^e arrondissement de Paris. Les représentants du réseau de la Sacem – soixante-dix délégations

dans toute la France – chargés d'aller collecter les droits d'auteur le savent mieux que qui-

conque : le consentement à payer des clients est plus élevé si ceux-ci perçoivent clairement la valeur ajoutée de la musique pour leur activité. Les aider à être plus professionnels (d'où le nom Sacem Pro) dans leur utilisation de musique, c'est investir dans l'avenir. Ce service devrait ainsi renforcer la fidélisation des clients qui seront moins tentés de renoncer au budget musique en cas de difficultés financières.

Services adaptés pour les « occasionnels »

Si les commerçants constituent les deux tiers des clients de la Sacem, Sacem Pro a aussi été pensé pour les « occasionnels », les clients qui organisent un événement ponctuel en musique : fête, concert, soirée, bal... Pour eux, les partenaires sélectionnés sont différents afin de répondre à leurs besoins mais les objectifs restent les mêmes : ac-



« Les clients doivent vivre une expérience réussie dans leur utilisation du répertoire de la Sacem. C'est le meilleur moyen de les fidéliser. »

Jean-Félix Choukroun, directeur Relation client de la Sacem.

compagner le client, lui simplifier la vie, le professionnaliser, le faire bénéficier de remises... Des offres adaptées d'autant plus utiles que nombre de ces organisateurs sont des bénévoles œuvrant souvent dans des associations. Des partenaires ont ainsi été sélectionnés sur des sujets aussi divers que l'assurance en responsabilité civile de l'organisateur, la rémunération des techniciens, la promotion de l'événement sur le Web et les réseaux sociaux, l'impression de flyers ou d'affiches... sans oublier la mise à disposition de guides pratiques (voir encadré ci-contre). En plus des réseaux nationaux – Fnac Pro, Mood, etc. –, Sacem Pro donne également accès à des réductions chez des acteurs régionaux. « Nous tenions à respecter cette proximité, conscients qu'il est plus facile pour l'organisateur d'un événement d'échanger avec un partenaire implanté localement », précise Christophe Forest. La Sacem n'est pas intéressée financièrement sur ces partenariats mais elle est informée quand un client a contractualisé avec l'un d'eux via Sacem Pro, ce qui permet d'en suivre les retombées. « Tout comme pour les abonnés, les « occasionnels » doivent vivre une expérience réussie dans leur utilisation du répertoire de la Sacem », précise Jean-Félix Choukroun. C'est le meilleur moyen de les fidéliser et de les encourager à organiser plus d'événements en musique et à les déclarer spontanément. Lancé en mai, Sacem Pro rencontre déjà un intérêt marqué de la part des clients, comme ce fut le cas récemment lors de l'assemblée générale de l'organisme de formation professionnelle du Syndicat de l'hôtellerie (UMIH Formation), et préfigure les services de demain qui pourraient à terme rapprocher clients et sociétaires. ●

Des guides spécifiques pour les clients utilisateurs de musique

Le conseil aux clients est abordé dans trois guides pédagogiques consacrés à la sonorisation/insonorisation d'un bar ou d'un restaurant, l'organisation d'un concert et/ou l'organisation d'un événement musical. « Ces guides sont utiles pour entreprendre les démarches administratives – déclarer un artiste, créer une billetterie, etc. – mais aident aussi à faire des choix judicieux pour l'animation d'un lieu – Quelle musique diffuser ? Avec quel équipement ?, etc. », précise Karine Mauris, responsable Communication client. Le gérant d'un bar sera peut-être étonné d'apprendre, pêle-mêle, que 85% des personnes préfèrent se rendre dans un établissement diffusant de la musique, qu'une playlist musicale doit être modifiée selon l'horaire et l'espace de diffusion (salle de restaurant/comptoir), ou encore que la Sacem donne accès à un répertoire de cent millions d'œuvres ! Distribués aux clients, les guides sont aussi accessibles sur sacem.fr.



« LA MUSIQUE, C'EST TOUT UN MONDE, ET MOI, JE ME SENS UN PEU ETHNOLOGUE... »

© YANN ORHAN/SLO SLO

Bio

1946
Naissance à Paris.

1975
Rock'n'dollars, premier succès.

1991
Sheller en solitaire, avec la chanson *Un homme heureux*.

2015
Stylus, dernier album.

WILLIAM SHELLER

L'ÂME ORCHESTRE

Symphoman et maestro, en quintette ou en solitaire, électrique, électronique ou acoustique, le créateur d'*Un homme heureux* n'a cessé d'explorer toutes les palettes musicales et de se remettre obstinément en question. Portrait d'un peintre des sons.

Chopin et les Beatles, même combat. Ce pourrait être le credo d'un artiste singulier qui se joue des genres, des styles et des chapelles. En quatre décennies de musique, William Sheller a tout tenté, tout réussi: la messe psychédélique avec *Lux Aeterna*, dont le très rare enregistrement est devenu objet de culte, la satire binaire avec *Rock'n'dollars*, son premier succès en 1975, l'heroic fantasy avec *Excalibur*, la musique japonaise avec *Ailleurs* ou symphonique avec *Ostinato*, le rock bruitiste avec *Albion*, ou la ballade pianistique avec *Épures*. Difficile, pourtant, de ne voir en lui qu'une sorte d'ermite austère, lui qui a enchaîné concerts et tournées, seul au piano ou avec orchestres divers et mobiles, qui a bousculé la musique classique aux yeux et oreilles d'un public amateur de chansons plus que de symphonies. Comme il le dit, «*La musique, c'est tout un monde, et moi, je me sens un peu ethnologue...*».

La Duchesse et La Louve

Né William Hand d'un père américain et d'une mère française, il y a soixante-dix ans, revenu en France après une courte enfance aux États-Unis, il reçoit son premier choc musical à l'écoute de la *Sixième Symphonie* de Beethoven. C'est décidé, il sera compositeur. Contrepoint, solfège, harmonie... n'ont bientôt plus de secrets pour lui, qui se voit déjà en pianiste concertiste. Jusqu'au jour où le petit prodige candidat au prix de Rome est frappé de plein fouet par la pop anglo-saxonne. Adieu gammes répétitives, le voilà qui intègre

un groupe de rock au nom lucide, mais nullement prédestiné, The Worst, pour s'en aller baguenauder dans les bases américaines.

Quelques années plus tard, au milieu des années 60, notre évadé des conservatoires compose un tube pour un groupe pop américain baptisé Les Irrésistibles et, dans la foulée, fait une rencontre déterminante: Barbara cherche un nouvel arrangeur, il se chargera des orchestrations de son album *La Louve*. C'est «la Duchesse», comme il aimait à la surnommer, qui le poussera à s'emparer à son tour du micro. En contractant les patronymes de deux poètes, Shelley et Schiller, il se fabrique un nom d'artiste. William Sheller, le chanteur, est né.

Elvis et Wagner

«*Pourquoi les gens qui s'aiment sont-ils toujours un peu les mêmes?*» La strophe est désormais célèbre, elle colle à la peau de l'auteur d'*Un homme heureux*¹, une des plus belles chansons de notre patrimoine, extraite de l'album *Sheller en solitaire*. Pourtant, Monsieur William n'est pas homme à se contenter d'un tube, fût-il devenu un classique. Le showbiz, ses paillettes et sa superficialité, très peu pour lui. Un temps propulsé au sommet des hit-parades avec son *Rock'n'dollars*, il cherchera très vite à se démarquer du personnage qu'on tente alors de lui imposer, une sorte de maestro blondinet rigolo qui joue du piano par les deux bouts: «*À mes débuts, mon idéal musical devait ressembler à une sorte de croisement d'Elvis et de Wagner. Devais-je choisir l'un ou l'autre?*».

Résultat, plus de quarante ans de photos souvenirs, qui ont vu défiler en vrac une maman folle et un vieux rock'n'roll, un carnet à spirales et des machines absurdes, des filles de l'aube et un coureur esseulé, des miroirs boueux et des dépressions hivernales, autant de courts-métrages fiers et fous, peaufinés par un éternel amoureux transi à la lyrique mélancolie. Un parcours «*noble et sentimental*», couronné en février dernier par une Victoire de la musique d'honneur.

Chansons, mais pas seulement: opéras rock ou pièces symphoniques, musique électronique ou cantates intimes, Sheller le touche-à-tout se joue des étiquettes et des conventions. À l'image de ses deux derniers albums, *Avatars* et *Stylus*, éclectiques et différents, l'un en forme de comédie musicale pop et fantasmagorique, dans la lignée des années 60, l'autre classique et classique, aux mélodies chantournées entre spleen allègre, plaintes amoureuses et souvenirs d'enfance.

Quand on lui demande quel regard il porte sur le chemin ainsi parcouru, William Sheller l'artisan répond: «*La musique a toujours été pour moi synonyme de féerie. Un enchantement, une magie, mais qui doit résister au temps. Mon grand-père, qui était décorateur et charpentier, me disait: "Tu vois, on fabrique une chaise pour pouvoir s'asseoir dessus pendant trois cents ans. Si un jour elle ne te plaît plus, hop, tu la mets au grenier. Mais si un siècle après on manque de chaises, il faut qu'on puisse la ressortir et s'en resservir." La musique, c'est pareil.*» ●

¹ Cf. «Musique story», *Magsacem* numéro 88.

ColCoa. Le cinéma français était à l'honneur pendant neuf jours à Los Angeles (du 18 au 26 avril) à l'occasion du 20^e anniversaire du festival du film français.

Le ColCoa a fêté ses 20 ans à Hollywood



© LA BOITE, LLC/PASCAL HALIM

—La bannière déployée devant la Directors Guild of America sur le fameux Sunset Boulevard de Los Angeles le clame fièrement: «*French-American cultural Fund presents ColCoa French film festival*», le tout orné du chiffre 20. Vingt ans qu'un public américain et français découvre chaque année à la même époque les films les plus récents ou qui ont fait l'actualité en France. Des films de fiction, des documentaires, des courts-métrages et, depuis l'an dernier, des téléfilms et des séries télé. Créé en 1997, le festival est la vitrine du Fonds culturel franco-américain (FCFA).

Cette organisation, avec un pied en Amérique et l'autre en France, est financée et dirigée par la Sacem, la Directors Guild of America (DGA), la Motion Pictures of America (MPA) et la Writers Guild of America West (WGAW). «*L'idée de départ était de créer un dialogue, de développer une compréhension entre les réalisateurs des deux pays*», se souvient Taylor Hackford, réalisateur de *Ray* et de *L'avocat du diable*, ancien président de la DGA et membre du Conseil d'administration du FCFA. «*La France et les États-Unis ont toujours été en première ligne pour le cinéma. D'ailleurs, on continue de*



© CHARLES-ERIC BROWNING

Alejandra Norambuena Skira et François Truffart.

se taquiner pour savoir si ce sont les frères Lumière ou Thomas Edison qui ont inventé le cinéma», précise-t-il dans un sourire. Cette année encore, le lien très fort entre les deux cinématographies était palpable dans les coulisses du ColCoa. Pour Michael Mann, membre des Conseils d'administration du FCFA et de la DGA et réalisateur d'*Ali* et de *Collateral*, «*Ce festival est plus qu'un festival. Certes, c'est le plus grand événement au monde dédié aux films français, mais c'est aussi une relation qui dure. L'intérêt envers le cinéma français n'est pas superficiel, il est structurel*».

À noter qu'Andrea Berloff, scénariste de *Straight Outta Compton* et de *Blood Father*, est entrée cette année au Conseil du FCFA.

Un pont entre les deux pays

— De fait, quel chemin parcouru depuis vingt ans! Lors de la toute première édition, sept films avaient été projetés en quatre jours. En 2016, ce sont soixante-

56%

des films présentés au ColCoa trouvent acquéreur sur le marché américain.

23

films ont été restaurés en dix ans par la Cinémathèque et la Film Foundation.



© LA BOITE, LLC/PASCAL HALIM

De gauche à droite: Laurent Petitgirard, Jeremy Kagan, Stan McCoy, Andrea Berloff, Paris Barclay, Jean-Noël Tronc (président du FCFA), Gérard Araud, Jay Roth, Michael Mann, Roschdy Zem, Howard Rodman, Katherine Fugate, Christophe Lemoine, Heremoana Maamaatuaiahutapu et Omar Sy.

dix films et téléfilms/séries qui ont été sélectionnés: quatre premières mondiales, sept premières internationales, dix-neuf premières nord-américaines et dix-sept premières sur la côte ouest des États-Unis. «*Il y a vingt ans, personne n'aurait imaginé que ce festival évoluerait ainsi*, commente François Truffart, qui dirige le ColCoa depuis 2004. *C'est devenu un moment incontournable pour les représentants de l'industrie d'Hollywood et pour les passionnés de films français. À Los Angeles, les événements qui durent deux décennies sont très rares.*»

Cette passion et ce pont entre les deux pays ont été soulignés avec émotion le 22 avril, lors de la première de *Un+Une*,

le dernier film de Claude Lelouch. Quentin Tarantino en personne est venu saluer le cinéaste français et répondre à ses côtés aux questions du public: «*Je suis très heureux d'être ici et de découvrir le nouveau film de Claude Lelouch. Il incarne l'amour du cinéma. Tout ce qu'il fait respire l'amour du cinéma. C'est ce que j'essaie de faire dans mon travail aussi*». Très émus, les deux hommes se regardent, se serrent les épaules: «*Quentin, je l'adore. L'homme et l'œuvre*», lâche Claude Lelouch.

La presse spécialisée hollywoodienne accorde une place de choix au ColCoa. Variety, le *Los Angeles Times* et la branche locale de la National Public Radio sont des partenaires fidèles: «*C'est l'un de mes*

rendez-vous préférés dans l'année», glisse Jean Oppenheimer, critique pour *l'American Cinematographer*. «*C'est le plus grand festival de films étrangers à Los Angeles. Je vois au moins une vingtaine de films chaque année, et j'écris sur eux lorsqu'ils sont distribués aux États-Unis.*» D'ailleurs, 56% des films présentés au ColCoa trouvent acquéreur sur le marché américain. Ils sont distribués par des sociétés comme Sony Classics, Cohen Media Group ou Music Box Films essentiellement dans de grandes villes – New York, San Francisco, Chicago et Boston.



Ci-dessus : Claude Lelouch, Elsa Zylberstein et Quentin Tarantino.
À droite, de haut en bas : Roschdy Zem et Omar Sy.



© CHARLES-ERIC BROWNING



© CHARLES-ERIC BROWNING



À Los Angeles, ils sont à l'affiche des trois salles de la DGA rebaptisées « Truffaut », « Renoir » et « Melville » pendant la durée du festival.

Restauration de films

— Si le ColCoa est l'événement le plus « glamour » du FCFA, ce n'est pas là sa seule action. Le Fonds conduit aussi une politique déterminante en faveur de la restauration de films et s'attache à sensibiliser les jeunes au cinéma français. « Ces deux missions sont absolument essentielles », explique Alejandra Norambuena Skira, directrice du FCFA. *La Cinéma-thèque, côté français, et la Film Foundation de Martin Scorsese, côté américain, restaurent un film par an. L'objectif est de les faire circuler dans les festivals. Nous voulons, à terme, sauver tous les films. Tous les méritent, comme le dit Costa-Gavras.* L'aspect éducatif est l'autre pilier de la stratégie du FCFA. « Trois mille étudiants du comté de Los Angeles sont venus cette année assister à la projection du film *La vache*, de Mohamed Hamidi, lors des séances matinales du ColCoa », détaille François Truffaut. La plupart sont issus de quartiers difficiles. « C'est souvent la

« IL N'Y A PAS DE GRANDE DIFFÉRENCE, POUR MOI, ENTRE LES DEUX CINÉMAS. CE QUI DIFFÈRE, C'EST LE BUDGET, MAIS LE TRAVAIL RESTE LE MÊME. »

— OMAR SY, ACTEUR.

première fois qu'ils découvrent un film en langue étrangère. » Émilie Cardon enseigne le français au lycée de Bonita et a fait plus de deux heures de route pour accompagner ses élèves jusqu'au festival : « Dès le mois de septembre, ils me demandent s'ils pourront encore aller au ColCoa cette année. C'est la quatrième fois que je participe et je trouve que c'est une merveilleuse opportunité, pour eux, de découvrir la culture française », dit-elle le sourire aux lèvres. Au-delà du ColCoa, avec le programme Tournées Film Festival, « nous emmenons

les films français sur les campus américains. Pas dans les villes les plus grandes mais plutôt dans des villes où les films étrangers ne sont pas distribués habituellement », ajoute Alejandra Norambuena Skira. En 2016 et 2017, des films aussi divers que *Dans la cour*, de Pierre Salvadori, *Hippocrate*, de Thomas Lilti ou encore *Mustang*, de Deniz Gamze Ergüven, sont proposés au public. Des classiques aussi, comme *La marquise d'O*, de Rohmer, ou *Pierrot le fou*, de Godard, qui a d'ailleurs fait l'objet d'une restauration par le FCFA.

Pour l'acteur Omar Sy, installé à Los Angeles depuis trois ans, et qui mène désormais une double carrière, ce lien culturel entre les deux pays qu'incarne le ColCoa est tout à fait naturel. « Il n'y a pas de grande différence, pour moi, entre les deux cinémas. Ce qui diffère, c'est le budget mais le travail reste le même. Ce qui compte, c'est le personnage », dit-il sur le tapis rouge avant de présenter *Chocolat*. Claude Lelouch a le mot de la fin. « Un dirigeant de la Warner m'a dit : "Les Américains font un film sur une idée avec beaucoup d'argent. Les Français font un film avec beaucoup d'idées et peu d'argent" ». La seule différence ? Le dialogue continue. ●

Hervé Vilard « Capri, c'est pas fini »

C'est l'histoire d'une petite chanson d'amour devenue un tube international. À l'été 1965, *Capri c'est fini* lance la carrière d'un débutant nommé Hervé Vilard. Un demi-siècle et douze millions d'exemplaires plus tard, son créateur se souvient...



© RUE DES ARCHIVES

Magsacem : Dans quel contexte êtes-vous devenu chanteur ?

Hervé Vilard : À l'époque, j'étais disquaire chez Sinfonia, sur les Champs-Élysées, tout en prenant des cours de chant le soir. Les agents, les producteurs, parfois même les artistes, venaient me voir pour que je mette leurs disques en vente. Ce qui m'a permis de côtoyer Miles Davis, Karajan, la Callas et d'autres. J'étais passionné de chanson française, j'adorais des artistes comme Mouloudji, Maurice Fanon, Juliette Gréco, ou Nana Mouskouri. Alors, j'ai passé plusieurs auditions sans succès, dont l'une au Golf Drouot, moi qui détestais les yéyés... Inutile de préciser que je me suis fait jeter !

Ce qui ne vous a pas empêché d'être engagé chez Philips...

Quand j'ai signé mon premier contrat, j'étais encore mineur, pupille de l'État. Avec mon tuteur Daniel Cordier, nous avions un

jour déjeuné avec André Malraux, qui lui avait demandé : « Pourquoi le lancez-vous dans ce métier qui n'en est pas un ? ». Alors j'ai répondu à Malraux : « Monsieur le ministre, allez voir chanter Jacques Brel, ça vaut bien un Chagall ! ». À partir de ce moment, Cordier a pensé que j'étais sevré, qu'il pouvait me lâcher dans la nature, moi qui, un an avant, étais encore un petit délinquant...

Qu'est-ce qui vous a inspiré la chanson ?

On voulait faire de moi un genre de nouveau Claude François, mais moi j'avais la prétention d'écrire mon propre répertoire. Il y avait cette chanson d'Aznavor qui s'appelait *C'est fini*, qui tournait dans ma tête toute la journée. Un jour, en prenant mon métro, j'ai vu une affiche de pub qui disait « Partez en vacances à Capri ». J'ai fait l'association des deux formules, je suis monté dans ma chambre et j'ai composé

2,5 millions d'exemplaires vendus du titre *Capri c'est fini*.

4 Hervé Vilard l'a enregistré en quatre lanques.

la chanson en dix minutes, sur un petit clavier Farfisa. Ensuite, j'ai travaillé avec le guitariste Marcel Hurten, qui m'arrangeait mes petites compos ; il m'a aidé à mettre la chanson en place et j'ai décidé de la cosigner avec lui.

Pourquoi, selon vous, est-ce devenu un tel tube ?

C'est un petit miracle... Je pense qu'une part du succès vient de la façon dont nous l'avons enregistré, avec des pointures de jazz comme Eddy Louiss, Maurice Vander ou Kenny Clarke, sous la direction de Jacques Denjean. Par peur de passer pour un ringard, j'ai voulu chanter en direct, avec l'orchestre. On a fait deux prises. Je me suis pris pour un grand chanteur...

Marguerite Duras a affirmé un jour que c'était pour elle la plus belle chanson d'amour...

C'est devenu une amie, grâce à cette chanson. À la fin de sa vie, elle ne parlait pratiquement plus. Un jour, à sa demande, je suis allé la rejoindre à Trouville ; nous avons marché sur la plage, elle s'est assise sur le sable et m'a demandé de lui chanter *Capri c'est fini*. Alors je la lui ai chantée. Elle est morte deux mois après.

Cette chanson, vous n'en êtes pas lassé ?

Les gens sont tellement heureux de l'entendre, c'est un bonheur partagé. Quand je monte sur scène, c'est pour ça, c'est pour donner, pour faire plaisir. Je la chante comme si c'était la première fois. ●



© CAROLINE DELOFFRE



© CAROLINE DELOFFRE



© MARC SOYEZ

Jean-Baptiste de Laubier Un compositeur qui dénote

Ex-producteur de TTC, enfant chéri de la techno... Jean-Baptiste de Laubier, alias Para One, compose les musiques des films de Céline Sciamma depuis leur rencontre sur les bancs de la Fémis. Ce touche-à-tout revient même d'un tour du monde pour réaliser la bande-son de son premier long-métrage en devenir.

Ci-dessus et en haut à droite: Jean-Baptiste de Laubier.
Ci-dessous à droite: Céline Sciamma.

Paris, le 28 janvier 2015. Jean-Baptiste de Laubier, alias Para One, n'en croit pas ses yeux: son compte Twitter vient d'imploser... sous un tonnerre d'encouragements. Cette nuit-là, ému, sonné, il postera in fine: «*Extrêmement fier d'être nommé aux #César2015 pour la meilleure musique originale avec @Bande_de_filles!*». Ancien producteur des rappeurs TTC, le compositeur fétiche de Céline Sciamma y sublime la rage de vivre d'une jeune fille de cité en quête d'émancipation. «*À vrai dire, je ne m'y attendais pas du tout. J'avais même oublié qu'on pouvait être nommé dans cette catégorie, confesse-t-il, sans fausse modestie. J'ai enfin eu l'impression d'être pris au sérieux, d'autant que je suis autodi-*

dacte et que je viens d'un tout autre univers.» Si la récompense suprême reviendra à *Timbuktu*, l'ultime chef-d'œuvre d'Abderrahmane Sissako, Jean-Baptiste de Laubier reste bon prince: «*J'ai enfilé un smoking en sachant pertinemment que j'allais perdre. Il y a une telle concurrence que c'était déjà un honneur énorme d'être nommé.*»

Un an et demi plus tard, on retrouve le beau gosse de l'électro dans son studio du 10^e arrondissement. Il parachève une nouvelle musique de film: la sienne. «*Je boucle enfin le scénario de mon premier long-métrage, que j'ai coécrit avec Céline Sciamma. Avant ça, j'ai passé deux ans à en composer la bande-son à travers le monde*», confirme Para One. L'intrigue? «*Je ne peux rien dire à ce stade. Disons qu'un certain nombre de musiques spirituelles m'obsédaient depuis longtemps. J'ai enregistré les tam-*

bours japonais de la troupe Kono sur l'île de Sado; des joueurs de jegog, un instrument d'agriculteur qui prend la forme d'un xylophone de bambou, à Bali; des gnawas au Maroc; des chorales de gospel sud-africain; et une troupe vocale de femmes bulgares.» On n'en saura guère plus.

TRAVAILLER SUR LES ÉMOTIONS

Ce mystérieux projet remonte à 2005: l'année de son diplôme à la Fémis, l'école de cinéma qui a scellé sa rencontre avec Céline Sciamma. «*Au départ, je voulais faire la spécialité ingénieur du son pour compléter mes connaissances musicales, mais j'ai réalisé un court-métrage et compris que c'était le plus beau métier du monde. C'est la sérénité...*», poursuit-il. Céline, son monteur Julien Lacheray et moi étions dans la même promo. Depuis, nous formons une bande.» En 2007, le trio passe à l'action avec *Naissance des pieuvres* – première pépite de Céline Sciamma sur l'éveil sexuel de trois adolescentes. «*À l'époque, je n'avais aucune expérience en musique de films. J'étais pétrifié et le processus a duré des semaines.*» Contemplative, organique, essentiellement synthétique... la BO de Para One va transcender la violence des sentiments à l'écran. En 2011, il signera le titre *Always pour Tomboy* – nouvelle fable de la cinéaste sur la quête identitaire d'une fillette qui se grime en garçon. Jusqu'à l'Épiphanie...

«*Pour Bande de filles, j'avais pris de la maturité, se souvient-il. La musique a jailli dans la joie. Céline avait une idée très précise de la tonalité du film. Elle m'a demandé d'écrire un thème récurrent, quelque chose d'hypnotique qui grandit avec le personnage de Vic (incarné par Karidja Touré). J'ai donc travaillé sur des boucles avec des arrangements et des canevases harmoniques qui diffèrent pour donner l'impression d'une répétition évolutive.*» Tel un chef d'orchestre, Para One confie pour la première fois la partition à des musiciens en studio: «*C'était super excitant. Ils l'ont jouée note par note avec des cordes, des guitares et des marimbas. Ça épaissit le son, ça l'enrichit, ça l'humanise...*».

Si Céline Sciamma a bien entendu le «*final cut*», elle reste toujours à l'écoute: «*Je suis le bienvenu en salle de montage pour donner mon avis de réalisateur, d'ami et de premier spectateur. Dans un deuxième temps, elle me donne une copie des séquences sur lesquelles je dois travailler. Puis, je compose directement sur les images. Il m'arrive aussi de négocier pour qu'une séquence soit plus longue et ça se fait toujours en bonne intelligence.*» Par exemple? «*La scène où Vic porte une peruke blonde et monte un escalier en robe rouge pour dealer de la drogue dans une fête me paraissait un peu courte. Il y avait un virage harmonique qui basculait dans quelque chose de très sombre,*

Focus

Para One, la BO de sa vie

Sa première image de cinéma? *Blanche Neige*, de Walt Disney, au Grand Rex. «*Ce film m'a traumatisé car il y avait sept nains et que nous sommes sept frères et sœurs dans la famille. Du coup, j'ai tout mélangé et j'en suis ressorti envoûté*», se souvient Jean-Baptiste de Laubier. Inconditionnel de John Carpenter (le maître de l'horreur a toujours composé la musique de ses propres films, hormis celle de *The Thing*), John Wilson (*Star Wars*), Georges Delerue chez Jean-Luc Godard et François Truffaut, mais aussi Michel Legrand (l'alter ego musical de Jacques Demy), ce fanatique de mangas ne s'est jamais remis de la musique d'*Akira*. «*À la fois traditionnelle et futuriste, elle a été composée par Geinoh Yamashirogumi, un collectif japonais aux allures de secte, qui n'a vu aucune image du film, ni lu le scénario. C'est complètement délirant!*» Mais son dieu absolu reste Michael Mann: «*Il est capable d'assembler les Red Hot Chili Peppers et du classique en donnant l'impression de signer sa propre musique. Sa façon de chorégraphier ses films me fascine complètement.*»

de lynchien.» Le trentenaire n'envisage en aucun cas la musique de films comme savante. «*L'idée est de travailler directement sur les émotions. C'est très décomplexant. Jean-Luc Godard disait de la bande-son du Mépris que c'était de la guimauve utile. Évidemment, le thème de Georges Delerue est magnifique, mais surtout très sentimental.*»

DE PERGOLÈSE À TTC

Né à Orléans en 1979, Jean-Baptiste de Laubier a de qui tenir. Il grandit dans le 16^e arrondissement au sein d'une famille nombreuse «*très classique en apparence, mais qui ne manque pas de contrastes.*» À la maison, Pergolèse, Rachmaninov ou Chopin tourment en boucle sur la platine. La grand-mère est pianiste, la mère mélomane, les frères chanteur lyrique, guitariste ou batteur... Tandis que ses grandes sœurs dévorent Prince, Michael Jackson ou Madonna, il découvre très tôt le hip-hop de De La Soul, Public Enemy, Mobb Deep, DJ Premier et Pete Rock. Une révélation. «*La musique a clairement précédé le cinéma dans ma vie. J'ai commencé à bricoler des trucs à 13 ans et même si c'était nul, je savais déjà que je deviendrais musicien.*» Tout va basculer en 1998. «*Avec TTC, c'est devenu carrément sérieux, puis j'ai fait la Fémis et composé Épiphanie, mon premier album solo qui a 10 ans aujourd'hui. Depuis, j'ai le luxe de gagner ma vie avec mes DJ sets le week-end et je peux réfléchir sereinement à d'autres projets.*» Ça tombe bien, le musicien envisage de se consacrer pleinement au tournage de son premier film. «*En tant que réalisateur, si tu as une idée, il vaut mieux qu'elle soit suffisamment bonne pour te donner envie de te lever le matin pendant des années. Voilà pourquoi cela m'a pris tant de temps... Mais j'y arrive enfin!*» Rendez-vous dans les salles obscures en 2018. ●



«*L'idée est de travailler directement sur les émotions. Jean-Luc Godard disait de la bande-son du Mépris que c'était de la guimauve utile.*»

FESTIVALS de L'ÉTÉ

Musique contemporaine

Musiques actuelles

Audiovisuel musical

Festivals internationaux

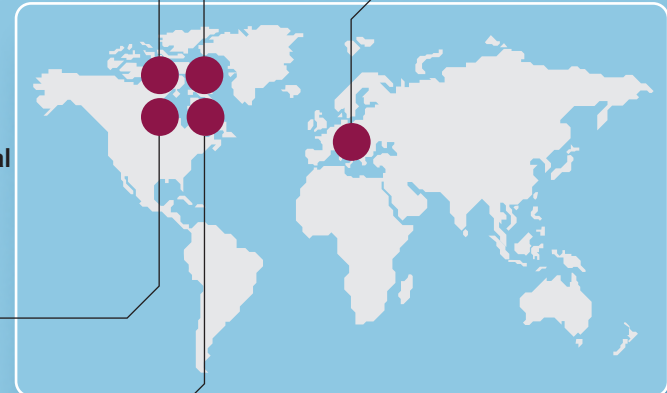
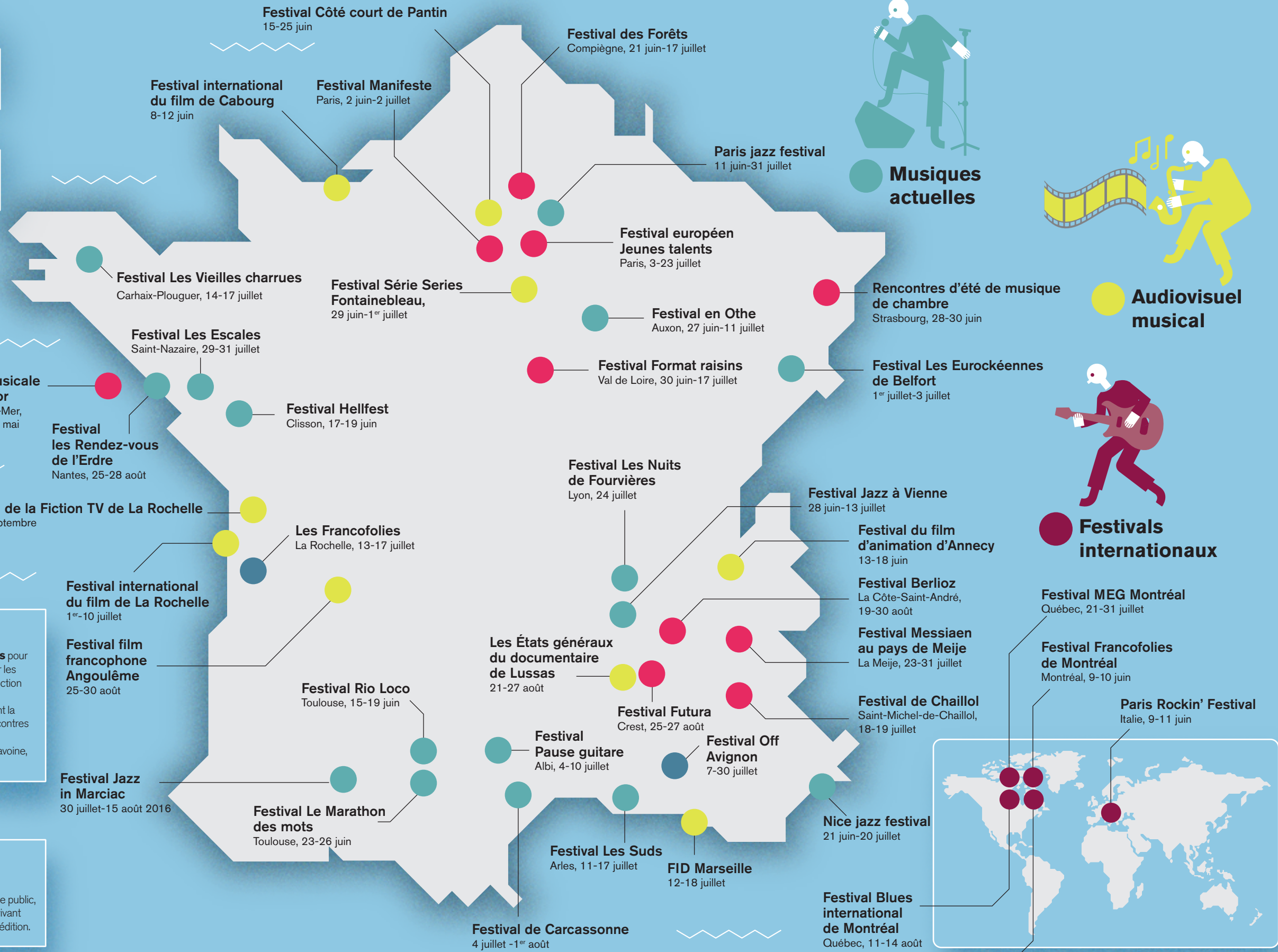
Les Francofolies\

En marge des concerts, la **Sacem** s'associe aux **Franco Stories** pour proposer des rendez-vous alliant cinéma et musique pour découvrir les artistes et les musiques autrement. Au programme, débats et projection de documentaires musicaux. Dans le cadre des **Franco Juniors**, la Sacem soutient également la programmation de spectacles musicaux jeune public suivis de rencontres avec les artistes. À noter, **une création Sacem** : Les Brigitte revisitent Daniel Balavoine, le 14 juillet, au Grand théâtre de la Coursive.

Avignon\

La **Sacem** est au cœur du **In** et du **Off**. Concerts de musiques actuelles, spectacles musicaux pour le jeune public, spectacles d'humour, atelier «gestion des droits pour le spectacle vivant et aides à l'action culturelle» sont au programme de cette nouvelle édition.

Les manifestations culturelles soutenues par la Sacem le sont, notamment, grâce aux ressources de la copie privée. Plus d'informations sur sacem.fr et copieprivee.org.



Et si vous étiez mieux
accompagnés?



CONSEILS ET REDUCTIONS EXCLUSIVES
POUR TOUS LES CLIENTS DE LA SACEM

➔ **SACEMPRO.FR**

Musique contemporaine et jazz

Les festivals,
caisses
de résonance
de la création

DOSSIER > PAGE 06